

Copenhague : poursuivre une politique climatique à succès

dossier politique

4 décembre 2009

Numéro 29

Conférence climatique de Copenhague.

Si presque tous les pays s'accordent sur la nécessité de freiner les émissions de gaz à effet de serre, ils peinent à trouver une solution commune à ce problème global. Courant décembre, un nouvel accord sur le climat sera discuté à Copenhague. Sa conclusion risque de nécessiter encore de longues négociations ultérieures. Destiné à prendre le relais de celui conclu à Kyoto en 1997, il donnera le cadre dans lequel inscrire la future politique climatique de la Suisse. Le dispositif de réduction des émissions de CO₂ mis en place par notre pays porte ses fruits. Les émissions sont orientées à la baisse et la Suisse est l'un des pays développés qui émet le moins de gaz à effet de serre par habitant ou par franc de PIB. A l'heure de renouveler notre législation sur le CO₂, deux projets très différents sont en concurrence. L'initiative sur le climat vise une réduction des émissions suisses de 30 % d'ici à 2020, par rapport à 1990. Cet objectif ambitieux nécessiterait une politique très dirigiste et coûteuse. Le projet du Conseil fédéral vise une réduction de 20 %, ce qui paraît ambitieux mais atteignable.

Position d'economiesuisse

▶ Seule une solution globale peut permettre de maîtriser le changement climatique. La Suisse doit y apporter sa contribution et inscrire sa politique dans le cadre fixé par les accords internationaux sur le climat. Il donc est prématuré de légiférer tant que ce cadre n'est pas défini.

▶ La Suisse montre qu'il est possible de concilier développement économique et protection du climat. A l'avenir, elle doit continuer à fixer des objectifs réalistes qui préservent sa compétitivité économique. Cela assurera notre crédibilité vis-à-vis des autres pays et impliquera de choisir des moyens efficaces pour atteindre nos objectifs.

▶ La Suisse respectera ses engagements actuels, principalement grâce aux mesures volontaires prises par l'économie. La politique suivie jusqu'à maintenant porte donc ses fruits et il s'agira de la poursuivre. Le projet de nouvelle loi sur le CO₂ choisit une direction inverse. Les mesures volontaires deviennent secondaires et un véritable carcan est prévu pour les entreprises. C'est au Parlement de revenir à des solutions qui ont fait leurs preuves.

A problème global, solution globale

► Cinq pays et l'UE génèrent 71 % des gaz à effet de serre.

Des émissions très concentrées

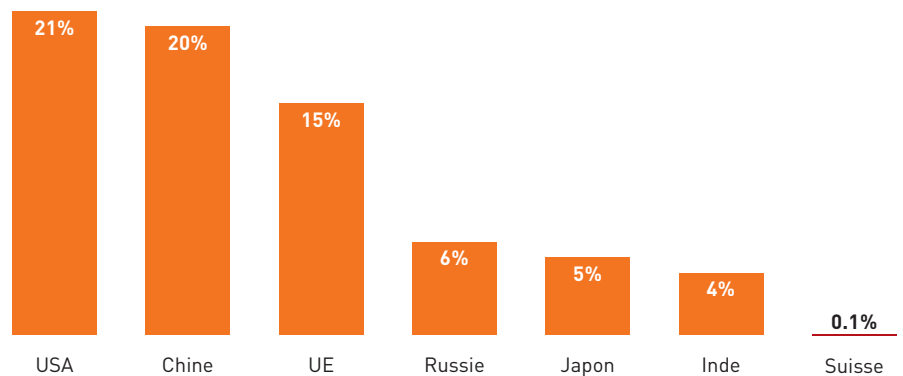
Si les émissions de gaz à effet de serre concernent toute la planète, l'essentiel provient d'un faible nombre d'émetteurs. Près de 71 % des émissions de CO₂, le principal gaz à effet de serre, sont en effet générées par les États-Unis, la Chine, l'Union européenne, la Russie, l'Inde et le Japon. Cette part monte presque à 80 % si l'on y ajoute le Canada, la Corée, le Mexique, l'Iran et l'Indonésie. Seule une minorité de ces émetteurs se sont engagés à limiter leurs émissions. Leur participation active est la clé d'une future protection efficace du climat. C'est aussi l'une des grandes difficultés des négociations climatiques en cours.

Graphique 1

► États-Unis et Chine largement en tête.

Les principaux émetteurs mondiaux de CO₂

Cinq pays et l'UE génèrent 71 % des émissions de CO₂ mondiales



Source : World Resources Institute, CAIT

► La production d'électricité, source No 1.

Hausse des émissions en perspective

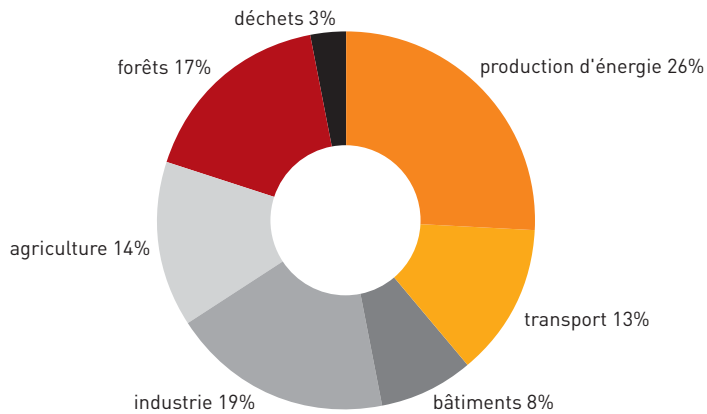
Plus de la moitié des émissions est due à l'utilisation de charbon, de gaz ou de pétrole. La majeure partie de ces combustibles fossiles est utilisée pour produire de l'électricité. Vu la forte demande supplémentaire d'électricité, l'industrialisation croissante et l'augmentation du nombre de véhicules dans les pays en développement, il est certain que les émissions de gaz à effet de serre continueront de progresser. Les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estiment que d'ici à 2030, 10 à 36 milliards de tonnes supplémentaires pourraient être émises annuellement. Jusqu'à 75 % de cet accroissement serait le seul fait des pays en développement et des pays émergents¹. Cette tendance à la hausse se confirme, car les émissions ont fortement progressé depuis les années 90.

¹ Source : Roth & IPCC.

Graphique 2

► L'énergie, les transports et l'industrie provoquent près de 60 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

Sources d'émissions à l'échelle globale



Source : GIEC, 2007

► Des écarts du simple au triple entre les émissions par habitant des pays développés.

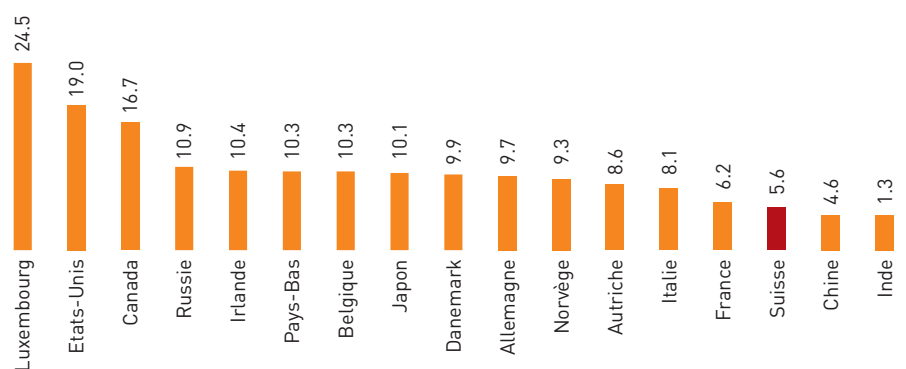
La comparaison des quantités de gaz à effet de serre émises par pays n'est qu'une facette du problème. D'autres indicateurs montrent qu'à niveau de développement économique comparable, les différences de comportement entre États sont parfois béantes. Dans l'ensemble, la Suisse apparaît fort bien placée. Ainsi, un Américain émet en moyenne 20 tonnes de CO₂ par habitant, un Européen 10, un Suisse ou un Français 6 seulement. La Suisse est également l'un des pays qui utilise le moins d'énergie et émet le moins de gaz à effet de serre pour produire un franc de PIB. Cela s'explique en partie par sa forte tertiarisation, mais surtout par une production d'électricité quasiment exempte de CO₂ et une attitude responsable par rapport aux enjeux environnementaux.

Graphique 3

► La Suisse bien placée.

Protection du climat : la Suisse est bien positionnée en comparaison internationale

Faible niveau des émissions de CO₂ par habitant



Émissions de CO₂, en kilos par habitant, 2006

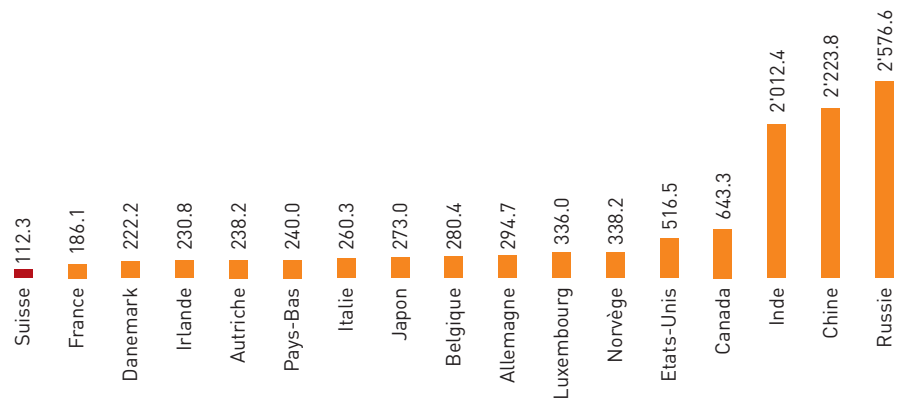
Source : Agence Internationale de l'Énergie, octobre 2009.

Graphique 4

► L'économie suisse est exemplaire.

Suisse : valeur ajoutée élevée malgré un niveau d'émission faible

Faible niveau des émissions de CO₂ par unité de PIB



Émissions de CO₂ par unité de produit intérieur brut en 2006, en tonnes de CO₂ pour 1000 dollars de valeur ajoutée

Source : Agence Internationale de l'Energie, octobre 2009.

► Réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre.

► Des mécanismes intéressants.

De Kyoto à Copenhague : un chemin tortueux**Le Protocole de Kyoto : un premier pas**

Les prévisions alarmantes sur les conséquences possibles d'un changement climatique ont motivé plus de 180 pays à ratifier le Protocole de Kyoto. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre des pays développés de 5 % en moyenne par rapport au niveau de 1990, et ceci pour la période 2008-2012. Seule une quarantaine de pays développés ont pris des engagements de réduction. Parmi les six plus importants émetteurs mondiaux, trois ont des objectifs de réduction, soit l'UE, la Russie et le Japon. Les États-Unis ont refusé de ratifier le protocole et n'assument donc pas d'obligation de réduction des émissions.

Les pays engagés peuvent atteindre leurs objectifs en combinant des réductions d'émissions sur leur territoire et à l'étranger. Trois outils très importants ont été créés à cet effet par le protocole de Kyoto :

- Le commerce des droits d'émission. Les pays peuvent acheter et vendre des droits et organiser des échanges de droits entre entreprises. Le système fonctionne dans l'UE et dans certaines parties des États-Unis.
- La mise en œuvre conjointe (JI), qui permet à des pays développés de financer des projets dans un autre pays développé et de comptabiliser les réductions ainsi obtenues.
- Le mécanisme de développement propre (CDM), qui incite les pays développés à investir dans les pays en développement. A mi-2008, plus de 1000 projets avaient été approuvés, représentant une baisse des émissions de plus de 200 millions de tonnes par an.

► Des résultats mitigés.

Au vu des résultats obtenus à ce jour, l'objectif de réduire les émissions de 5 % d'ici à 2012 apparaît hors d'atteinte. Le résultat final pourrait plutôt être proche de 3 %. Les pays qui ont réussi à diminuer fortement leurs émissions sont majoritairement situés à l'Est de l'Europe. Depuis la chute du mur de Berlin, ils ont pu remplacer de vieilles installations fortement émettrices par des équipements modernes. L'Allemagne a aussi bénéficié de cette situation.

Tableau 1

► Seule une minorité de pays parvient à diminuer ses émissions.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre de quelques pays et groupes de pays ayant pris des engagements, 1990-2007

	Emissions 1990-2007 (arrondi)	objectif
Espagne*	+ 53,5%	+ 15%
Australie	+ 30%	+ 8%
Canada	+ 26%	- 6%
USA*	+ 17%	- 7%
Autriche*	+ 13%	- 13%
Japon	+ 8%	- 6%
Italie*	+ 7%	- 7%
Suisse	- 3%	- 8%
UE	- 4%	- 8%
France*	- 5%	0%
Allemagne*	- 21%	- 21%

*L'objectif des pays de l'UE correspond à la répartition des efforts prévue entre les pays membres. Les USA s'étaient engagés mais n'ont pas ratifié l'accord.

Source : CCNUCC, 2009.

► De bons points de départ pour un accord post-Kyoto.

Les discussions pour donner une suite au Protocole de Kyoto ont débuté à Bali en décembre 2007 et le processus est censé se terminer à Copenhague fin 2009. Une feuille de route a été acceptée, qui prévoit :

- La fixation d'un objectif global de réduction des émissions
- Des engagements de réduction nationaux à la fois pour les pays développés et en développement, tenant compte des caractéristiques de chaque pays
- Des mesures en faveur de l'adaptation des pays au changement climatique
- Des mesures favorisant le transfert de technologie
- Des mesures destinées à faciliter le financement des actions de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique

► La feuille de route de Bali est un bon point de départ.

La feuille de route est bon point de départ. Elle vise à obtenir des engagements de tous les pays, ce qui est un progrès notable par rapport à l'accord de Kyoto. Elle élargit également la panoplie des moyens à disposition pour s'attaquer aux différents aspects du réchauffement climatique. Cela peut ouvrir d'intéressantes perspectives à l'économie suisse, en particulier dans le domaine du transfert de technologie et des mécanismes de financement et d'assurance.

► Difficile de trouver un accord à Copenhague.

Des négociations déterminantes pour la nouvelle politique climatique suisse

Les négociations préparatoires de la conférence de Copenhague indiquent que cette réunion sera probablement une étape vers un nouvel accord plutôt que son point de départ. Parmi les grands émetteurs, l'Union européenne a annoncé son intention de réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020, par rapport à 1990. Cette position est aussi celle de la Suisse. Tant les États-Unis que la Chine ou l'Inde attendent que l'autre fasse le premier pas. S'y ajoute que les pays en développement exigent énormément d'argent de la part des pays développés pour financer leur adaptation au changement climatique et leur équipement en technologie plus performante. L'UE a avancé le chiffre de 100 mrd d'euros par an, dont environ la moitié serait prise en charge par les pays développés. De plus, les pays en développement exigent un transfert de technologie, sans engagement de respect des droits de propriété intellectuelle. Quel que soit le moment de sa conclusion, le nouvel accord sera important car il fixera le cadre dans lequel s'inscrira notre future politique climatique.

La politique suisse fonctionne

► Découplage entre croissance économique et émissions.

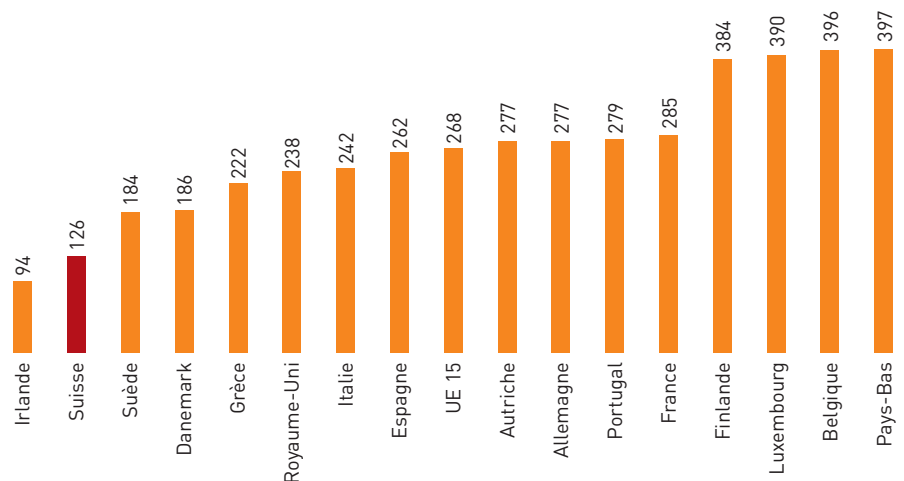
Une position de pointe

Entre 1990 et 2007, les émissions de gaz à effet de serre suisses ont baissé de presque 3 % alors que le PIB réel a augmenté de presque 30 %. Il y a donc eu un véritable découplage. La Suisse occupe une position enviable parmi les pays développés. L'économie contribue largement à ce résultat. L'industrie suisse est même l'une des plus performantes d'Europe. Elle émet pratiquement deux fois moins de CO₂ par euro de valeur ajoutée que la moyenne européenne.

Graphique 5

► L'industrie suisse émet moitié moins que la moyenne européenne.

Secteur industriel : émissions de CO₂-(kg) par euro de valeur ajoutée, 2004 (sans le secteur de production d'énergie)



Émissions par euro de valeur ajoutée dans le secteur industriel en 2004 (sans le secteur de la production d'électricité) [gCO₂/euro]

Source : BBS Volkswirtschaftliche Beratung, 2007.

- Bilan positif pour la Suisse.

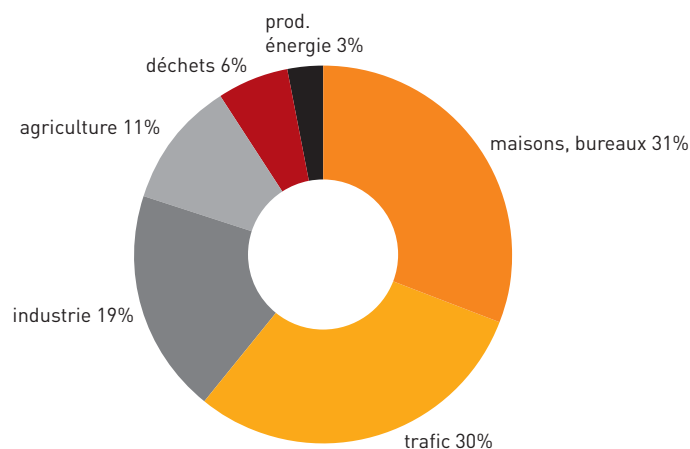
Un objectif ambitieux

Dans l'effort commun de lutte contre les gaz à effet de serre, la Suisse s'est engagée à diminuer les émissions de 4 millions de tonnes par an d'ici à 2012. Cela correspond à 8 % des émissions suisses de 1990, qui est l'année de référence de l'accord de Kyoto. Selon l'ordonnance du Conseil fédéral, cet objectif peut être atteint pour moitié par des réductions obtenues dans le pays, auxquelles peuvent s'ajouter des réductions obtenues à l'étranger. Cette répartition correspond aux règles internationales en la matière. L'objectif suisse apparaît ambitieux, compte tenu des performances déjà élevées atteintes par le pays. Il est équivalent à celui de l'Union européenne, qui répartit la charge entre tous ses pays membres.

Graphique 6

- Bâtiments et transports représentent chacun un tiers des émissions suisses.

Sources d'émission de gaz à effet de serre



Source : consultation sur le projet de révision de la loi sur le CO₂.

- La loi sur le CO₂ joue un rôle central.

Priorité aux mesures volontaires

La politique climatique suisse ressemble à un puzzle, dont la loi sur le CO₂ est une pièce centrale. Elle prévoit une réduction des émissions de 10 % par rapport à 1990. La barre est fixée plus haut que l'engagement international de la Suisse car la loi se focalise sur le CO₂, qui représente 80 % des émissions de gaz à effet de serre suisses. Les objectifs doivent être prioritairement atteints par des mesures volontaires, de politique énergétique, des transports ou de l'environnement. Une taxe sur le CO₂ peut être prélevée si nécessaire. C'est le cas pour les combustibles depuis le 1er janvier 2009 et la taxe atteindra 36.- fr. par tonne en 2010, soit environ 9 centimes par litre de mazout. Les entreprises qui s'engagent à limiter leurs émissions peuvent être libérées de la taxe.

Alors qu'il était initialement prévu de redistribuer entièrement les recettes de la taxe à la population et aux entreprises, le Parlement a décidé d'en affecter 200 millions par an à l'assainissement des bâtiments. Il s'agit de fait d'un alourdissement de la fiscalité et d'un nouveau subventionnement, aux effets discutables.

L'économie apporte une contribution déterminante

Selon le Conseil fédéral et l'Office fédéral de l'environnement, la Suisse respectera ses engagements internationaux. A cet égard, les mesures volontaires mises en place par l'économie joueront un rôle déterminant.

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a conclu un accord avec la Confédération, par lequel elle s'engage à diminuer les émissions des entreprises. Environ 2000 entreprises sont affiliées à l'AEnEC, qui les aide à réduire leurs émissions et à limiter leur consommation d'énergie. Les résultats obtenus à ce jour sont très au-delà des espérances. Les objectifs fixés pour 2012 ont été déjà nettement dépassés. La réduction des émissions des entreprises liées à l'AEnEC est estimée à plus de 800'000 tonnes environ par an, dont environ un tiers sont attribuables directement à l'action de l'agence.

L'industrie du ciment a conclu un accord avec la Confédération dans lequel elle s'engage à réduire ses émissions de CO₂ de 1,7 millions de tonnes par an. Cet engagement porte sur les mesures prises au sein des entreprises ainsi que sur les émissions de CO₂ géogènes c'est-à-dire liées aux processus de fabrication.

Le Centime climatique contribue à atténuer les émissions du secteur des transports. Un prélèvement de 1,5 centime par litre de carburant alimente un fonds qui permet de financer des réductions d'émission en Suisse et à l'étranger. La Fondation Centime climatique s'est engagée vis-à-vis de la Confédération à couvrir la moitié de la réduction des émissions auxquelles la Suisse s'est engagée. L'expérience de la fondation permet également de constater qu'éliminer une tonne de CO₂ en Suisse revient entre 100 fr. la tonne dans les entreprises et 650 fr. pour les bâtiments. A l'étranger, ce prix est d'environ 25 fr. Par conséquent, un franc investi en Suisse induit nettement moins de réductions qu'à l'étranger. Si elle agit sur les deux tableaux, la Suisse peut démultiplier sa contribution à la réduction des émissions globales.

Tableau 2

► La Suisse est sur le point de tenir ses engagements de Kyoto.

Conditions pour que la Suisse respecte son engagement

Emissions maximales en Suisse	51,2 mio tonnes
- Certificats CO ₂ (Centime climatique)	-2,0 mio tonnes
- Effet des puits de carbone	-0,7 mio tonnes
= Objectif Kyoto 2008-2012	48,5 mio tonnes

Source : Office fédéral de l'environnement, 2009.

► Diverses mesures sont prévues.

Une panoplie d'autres mesures en renfort

Mis à part la loi sur le CO₂, toute une batterie d'autres mesures ont été récemment mises en place ou sont projetées. Elles contribueront à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie ces prochaines années. Parmi d'autres, on peut citer le développement en cours des transports publics, la RPLP, le programme fédéral en faveur de l'efficacité énergétique, l'adoption par les cantons de normes très strictes pour les nouveaux bâtiments et la révision en cours des lois cantonales sur l'énergie.

Un choix fondamental pour l'avenir

► Une initiative populaire a été déposée.

► Au minimum 40 centimes de plus sur l'essence et le mazout.

► Objectif ambitieux, mais réalisable.

Le Conseil fédéral a mis en chantier une nouvelle loi sur le CO₂, qui doit prendre le relais de l'actuelle. Dans cette perspective, l'Alliance pour le climat propose une alternative beaucoup plus ambitieuse, sous la forme d'une initiative populaire. Ce sera au peuple de trancher entre des visions très opposées.

L'initiative climat : du nationalisme climatique inefficace

Une coalition formée des milieux environnementaux et de la gauche a déposé en février 2008 une « initiative pour le climat ». Elle demande que les émissions de CO₂ de la Suisse diminuent d'au moins 30 % d'ici à 2020, par rapport à 1990. En d'autres termes, il s'agirait d'éliminer en moins de dix ans davantage que les émissions des transports routiers ou du chauffage des ménages. Atteindre un objectif aussi ambitieux impliquerait de prendre des mesures drastiques. Selon une étude économique commandée par la Confédération, la taxe CO₂ devrait être fixée entre 162 et 275 fr. par tonne de CO₂, soit au minimum plus de quatre fois la taxe actuelle¹, ce qui représente environ 40 centimes par litre d'essence ou de mazout. Cela aurait un effet fortement négatif sur le PIB et affecterait pratiquement toutes les branches de l'économie. Les plus gourmandes en énergie seraient pratiquement condamnées à disparaître. Le prix à payer serait donc très élevé, pour un effet marginal sur le climat global.

Nouvelle loi sur le CO₂ : les mesures volontaires doivent être poursuivies

Le Conseil fédéral propose une nouvelle loi sur le CO₂ comme contre-projet indirect à l'initiative pour le climat. Elle vise une réduction des émissions de 20 % d'ici à 2020, par rapport à 1990. Cet objectif pourrait être porté à 30 % si les principaux émetteurs mondiaux s'engagent. Dans les deux cas, les réductions pourraient avoir lieu principalement en Suisse et seulement partiellement à l'étranger. La taxe sur les combustibles serait maintenue à 36 fr. par tonne de CO₂, mais pourrait augmenter par paliers jusqu'à 120 fr. par tonne afin d'atteindre l'objectif fixé. En cas de besoin, le Conseil fédéral souhaite également introduire une taxe sur les carburants. Les importateurs de carburants devraient compenser au moins un quart des émissions générées par ces produits. Il s'agit en fait d'une intégration du Centime Climatique dans la loi. De plus, il est prévu d'abaisser nettement le niveau moyen des émissions des nouvelles automobiles. Dans cette optique, le Conseil fédéral prévoit une réglementation similaire aux dispositions européennes mais avec des amendes allant beaucoup plus haut. Les entreprises fortement émettrices se verraient imposer un système de limitation des émissions et d'échange de droits calqué sur celui de l'Union européenne. D'autres entreprises pourraient opter pour ce système, à condition de dépasser un certain volume d'émission. Le reste des entreprises pourraient se libérer de la taxe à condition de s'engager vis-à-vis de la Confédération à réduire leurs émissions. Ces dispositions remettraient sérieusement en question l'existence de l'Agence de l'énergie pour l'économie. Enfin, la Confédération obtiendrait davantage de compétences pour coordonner les mesures d'adaptation au changement climatique et renforcer les efforts en matière de recherche et de formation.

¹ Volkswirtschaftliche Auswirkungen der Schweizer Post-Kyoto-Politik, ECOPLAN, 2009.

► Découpler la révision de l'initiative pour le climat et intégrer les résultats des négociations climatiques internationales.

Du fait de divergences d'opinion fondamentales, la prochaine conférence sur le climat de Copenhague indiquera tout au plus la direction à emprunter pour conclure un accord dans un délai de un ou deux ans. C'est pourquoi il est essentiel que la Suisse se fixe des objectifs réalistes et atteignables d'ici à 2020, comme ceux proposés par le Conseil fédéral dans le projet de révision de la loi sur le CO₂. La lenteur des négociations internationales impose de découpler la révision de la loi et le traitement de l'initiative pour le climat. A défaut, la Suisse risque à nouveau de faire cavalier seul en matière de politique climatique. La politique actuelle est un succès et doit être poursuivie. Nous devons prendre suffisamment de temps pour mener la procédure parlementaire et disposer du résultat des négociations qui suivront la conférence de Copenhague. Un contre-projet hâtif à l'initiative ne ferait pas progresser la politique climatique suisse.

Priorité à une solution globale et efficace : l'économie suisse doit rester compétitive

► Le changement climatique est un problème global.

Garder une optique globale

Le changement climatique est un problème global, auquel il faut apporter une solution globale. Un cavalier seul de la Suisse n'aurait non seulement qu'un effet très marginal sur le climat, mais pourrait avoir des conséquences économiques très sérieuses pour le pays. Les négociations d'un nouvel accord international de réduction des émissions sont en cours. Les engagements que la Suisse y prendra et le catalogue des mesures à disposition fixeront le cadre de notre politique climatique. Il serait contreproductif de légiférer avant que ce cadre soit fixé. Par ailleurs, la Suisse doit pouvoir continuer à associer des mesures internes et une action à l'étranger. Cette combinaison permet d'accroître notre contribution à la lutte contre le changement climatique, tout en maintenant les coûts à un niveau économiquement acceptable.

► Il faut préserver notre compétitivité économique.

Fixer des objectifs réalistes et privilégier des mesures efficaces

Il s'agira de fixer les objectifs et le rythme de réduction à un niveau réaliste, qui préserve notre compétitivité économique. Vis-à-vis de la communauté internationale, la Suisse ne peut se permettre de prendre des engagements qu'elle ne pourrait pas tenir. A cet égard, l'objectif fixé par le Conseil fédéral pour 2020 paraît ambitieux, mais atteignable. Aller plus loin nécessiterait de mettre en place une politique très dure, basée notamment sur des taxes très élevée. D'un point de vue politique et économique, la Suisse ne peut pas fixer le prix de l'énergie ou celui de la tonne de CO₂ à des niveaux sans rapport avec celui de ses voisins ou des marchés mondiaux. Cela serait s'infliger inutilement un grave handicap. Il est préférable de poursuivre la politique actuelle, qui produit les résultats attendus sans trop pénaliser l'économie. Elle doit servir de base à la loi qui devra prendre le relais de l'actuelle loi sur le CO₂. Il s'agit en particulier de conserver la priorité aux mesures volontaires. Pour cela, les entreprises doivent disposer de suffisamment de marge de manœuvre. Il faut permettre en particulier le maintien de l'Agence de l'énergie pour l'économie et du Centime climatique, dont les performances dépassent les attentes. De ce point de vue, il faut saluer la volonté du Conseil fédéral de persévérer sur cette voie.

► La croissance économique et la réduction des émissions ne s'excluent pas l'une l'autre.

Préserver la compétitivité et le développement des entreprises

Les entreprises suisses ont démontré qu'elles pouvaient concilier développement économique et réduction des émissions. Les objectifs fixés par la Confédération sont même dépassés. Il est dès lors difficilement compréhensible que le Conseil fédéral souhaite intégrer les grandes entreprises dans un système d'échange de certificats d'émission, calqué sur le modèle européen. La moyenne de leurs émissions entre 2008 et 2012 servirait de référence pour fixer le plafond d'émission initial, qui serait ensuite diminué linéairement chaque année. Ce point de départ est particulièrement mal choisi car il ne tient pas compte des grands efforts qu'elles ont déjà accomplis et porte sur une période de récession. Lorsque la reprise viendra, elles seront totalement entravées par ce plafond d'émission et paieront tout développement au prix fort. L'économie soutient l'objectif d'assurer une compatibilité entre les certificats d'émission européens et suisses, mais il ne nécessite pas une reprise du système communautaire. L'économie a mis au point des propositions pour permettre aux entreprises qui le souhaitent de rejoindre volontairement le système européen d'échange de droits d'émission. Celles qui y sont intéressées doivent pouvoir le faire. A l'inverse celles qui n'y ont pas d'intérêt peuvent se limiter au système suisse d'échange. Par ailleurs, la révision de la loi serait l'occasion de corriger le système de redistribution de la taxe, qui pénalise les entreprises industrielles et artisanales et bénéficie aux entreprises de service.

► Les États émergents seraient les premières victimes.

Pas de barrières protectionnistes sous prétexte climatique

En l'absence d'un accord sur le climat, la pression monte tant aux États-Unis qu'en Europe pour faire adopter des taxes sur les produits provenant de pays qui n'agissent pas suffisamment pour protéger le climat. En fait, les démarches de ce type cachent des visées protectionnistes. Les États émergents en seraient les premières victimes, ce qui leur ôterait toute envie de s'associer à la protection climatique. La Suisse doit refuser vigoureusement ces propositions. Un pays qui dépend autant des exportations ne peut que sortir perdant d'un retour du protectionnisme.

Pour toutes questions :

urs.naef@economiesuisse.ch

dominique.rochat@economiesuisse.ch